## LE PARIAGE ET LE BOURG DE LUXEUIL JUSQU'AU MILIEU DU XVIº SIÈCLE

PAR

PIERRE GÉRARD

# INTRODUCTION SOURCES — BIBLIOGRAPHIE HISTOIRE DES ARCHIVES DE L'ABBAYE

### PREMIÈRE PARTIE LES VICISSITUDES DU PARIAGE DE LUXEUIL DE 1258 A 1534

#### CHAPITRE PREMIER

L'ABBAYE DES ORIGINES A 1258.

Principaux événements qui se sont produits depuis l'arrivée de saint Colomban (590) jusqu'en 1258. Le problème du pariage.

#### CHAPITRE II

L'APPEL AU COMTE DE CHAMPAGNE ET LA PREMIÈRE OCCUPATION COMTOISE (1258-1296).

Mal défendue par les gardiens qu'elle s'est donnée depuis la disparition du protectorat impérial, l'abbaye de Luxeuil se place, en 1258, sous la protection du comte de Champagne. Mais le comte de Bourgogne s'élève avec vigueur contre cet acte qu'il considère comme une violation de ses droits légitimes. Les efforts qu'il déploie pour se faire octroyer l'avouerie du monastère provoquent une guerre avec la Champagne. A l'issue de ce conflit, Luxeuil passe sous l'influence du maître de la comté. Cette première occupation comtoise se prolonge jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

#### CHAPITRE III

LE PROTECTORAT DU ROI DE FRANCE (1296-1380). L'influence du comte de Bourgogne cesse de se faire sentir dans les dernières années du XIII<sup>e</sup> siècle. Les difficultés qui assaillent alors l'abbaye de Luxeuil permettent à Philippe le Bel, héritier par sa femme, Jeanne de Champagne, des droits accordés en 1258 par les moines à Thibaut V, de faire accepter sa protection par l'abbé Thiébaut III, dont la politique à son égard est d'abord hostile. Le traité de 1258 est renouvelé en 1301; dès lors, pendant plus d'un siècle, l'abbaye va vivre sous le protectorat français.

#### CHAPITRE IV

LA REVANCHE DES COMTOIS (1380-1435).

De 1380 à 1435 disparaît progressivement le protectorat royal. L'action du souverain devient de moins en moins efficace et les fonctionnaires royaux en profitent pour tracasser les moines et leurs sujets. Mais surtout se précise la menace du comte de Bourgogne, qui, par l'intermédiaire de ses officiers, s'applique à porter de nombreuses atteintes au traité de 1258, dont il a toujours contesté la valeur. Patiente et insidieuse, la politique comtale, exploitant la faiblesse du roi et les désordres intérieurs de l'abbaye, finit par triompher et, en 1435, l'avouerie de Luxeuil passe aux mains du maître de la comté. La seconde occupation comtoise commence.

#### CHAPITRE V

LA SECONDE OCCUPATION COMTOISE (1435-1477).

Après le traité d'Arras (21 septembre 1435), le comte de Bourgogne s'empresse de prendre possession de l'avouerie de Luxeuil et de procéder avec l'abbé au partage des revenus de l'abbaye. Cette seconde occupation comtoise s'étend jusqu'à la mort de Charles le Téméraire qui permettra au roi de France de ressaisir pour un temps la garde de Luxeuil. Une ombre s'étend sur cette période : le passage des Écorcheurs qui ravagent et endeuillent la terre de Luxeuil.

#### CHAPITRE VI

DU RETOUR DES FRANÇAIS A LA FIN DE L'INDÉPENDANCE (1477-1534).

La mort de Charles le Téméraire (1477) permet à Louis XI de mettre la main sur le comté et, par la même occasion, de récupérer l'avouerie de Luxeuil, cédée par son père au comte de Bourgogne. Cette seconde occupation française ne dure qu'une quinzaine d'années. A la suite du traité de Senlis (1493), l'abbaye passe sous la protection des princes de la maison d'Autriche, qui empiètent de plus en plus sur les droits de l'abbé, si bien que celui-ci, dont la souveraineté est devenue illusoire, en est réduit à l'abandonner à Charles-Quint au traité de Madrid (1534).

# DEUXIÈME PARTIE LE BOURG DE LUXEUIL

#### CHAPITRE PREMIER

ORIGINES ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DU BOURG DE LUXEUIL JUSQU'AU MILIEU DU XVI<sup>®</sup> SIÈCLE.

La ville actuelle de Luxeuil, née autour de la célèbre abbaye fondée par saint Colomban, a été précédée à l'époque gallo-romaine par une première agglomération urbaine du nom de Luxovium. A l'époque où commencent les invasions, Luxovium se transforme en castrum. Les invasions du ve siècle le détruisent complètement.

Saint Colomban s'installe dans les ruines du castrum (590). La renommée du monastère attire de nombreux élèves, mais les Sarrasins, en 732, l'anéantissent presque entièrement. La restauration s'accomplit sous les Carolingiens. Le monastère se repeuple; son école ressuscite. Malheureusement, les invasions normande et hongroise arrêtent encore son essor. C'est probablement dans la période qui suit ces dernières invasions qu'une agglomération urbaine se constitue autour de l'abbaye. D'abord simple villa, le bourg se forme : le mot burgus apparaît en 1179 dans une bulle d'Alexandre III. Le bourg s'entoure de murailles (1228); quatre faubourgs naissent en dehors des remparts. Du xiiie au xvie siècle, de nouveaux travaux de fortification sont entrepris. l'enceinte s'agrandit.

#### CHAPITRE II

LES HABITANTS DE LUXEUIL JUSQU'A LA RÉDACTION DES FRANCHISES (1291).

Bien qu'une réponse négative doive être donnée à la question de savoir si, à l'arrivée de saint Colomban, *Luxovium* était une paroisse rurale ayant à sa tête le prêtre Winioc, dont parle Jonas, il est certain, toutefois, que la région environnante n'était pas absolument déserte.

Après l'arrivée de saint Colomban, on assiste à un nouveau peuplement : moines, élèves, serviteurs. Deux fois ralenti par les invasions, le peuplement s'accélère au cours du xi<sup>e</sup> siècle. Diverses catégories d'habitants : la familia, les ingenui, les burgenses.

La rédaction des franchises : 3 décembre 1291.

#### CHAPITRE III

LA CHARTE DE FRANCHISES : EXAMEN GÉNÉRAL.

Forme : description du document, la langue du rédacteur. Fond : cet acte est moins une véritable charte de franchises qu'un texte de coutumes. Les copies, les éditions.

#### CHAPITRE IV

LA CHARTE DE FRANCHISES : ÉTUDE DU TEXTE.

Les privilèges de la bourgeoisie luxovienne : acquisition et perte de la bourgeoisie, liberté personnelle, liberté des biens, privilèges financiers.

Les devoirs des bourgeois : droit de comandise, usuaires, droit de bienvenue, lods, amendes ; limitation de l'usage des communaux, du droit de pêche ; banvin, banalités ; devoirs militaires.

La ville reste soumise à la juridiction de l'abbé : l'abbé, le prévôt, le doyen.

#### CHAPITRE V

DÉMÊLÉS ENTRE L'ABBÉ ET LES BOURGEOIS.

Pendant deux siècles, la charte de franchises ne fut l'objet d'aucune contestation de la part des bourgeois. Il faut attendre la seconde moitié du xve siècle pour trouver trace des premiers débats qui s'engagèrent autour des divers articles de la charte. C'est, en effet, à ce moment que le seigneur abbé vit ses droits menacés par les appétits grandissants du comte de Bourgogne. Son autorité, déjà affaiblie par la mise en commende du monastère, ne sortit pas grandie de cette lutte. Les bourgeois en profitèrent et crurent le moment venu de secouer le joug qui pesait sur eux.

#### CHAPITRE VI

LA MUNICIPALITÉ DE LUXEUIL DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XVI<sup>®</sup> SIÈCLE.

Les échevins ou « coquatres » : origine, titulature, recrutement ; fonctions. Les assemblées : l'assemblée de la communauté, l'assemblée des treize. Administration financière de la ville.

#### CONCLUSION

#### APPENDICES

Catalogue des abbés. — Liste d'échevins. — Le temporel de l'abbaye à l'époque carolingienne.

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES